COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Augmentation de capital réservée aux salariés de TotalEnergies en 2025

Paris, 10 juin 2025 – Conformément à sa politique en faveur de l'actionnariat salarié, le Conseil d'administration de TotalEnergies SE a décidé, le 30 octobre 2024, de mettre en œuvre une augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de TotalEnergies SE et de ses filiales françaises et étrangères détenues directement ou indirectement à plus de 50% (en capital ou en droits de vote) par la Société, adhérents du plan d'épargne Groupe PEG-A, en France et à l'international dans les conditions fixées par la vingt-deuxième résolution de l'Assemblée générale du 24 mai 2024.

Le 29 avril 2025, le Président-directeur général a fixé (i) la période de souscription du 2 au 15 mai 2025 (inclus) et (ii) le prix de souscription à 42,50 euros par action, correspondant à la moyenne des cours de clôture de l'action TotalEnergies sur Euronext sur les vingt séances de bourse précédant le jour de cette décision, diminuée d'une décote de 20% et arrondie au dixième d'euro supérieur.

À la clôture de cette période, 62 796 souscripteurs dans 97 pays, représentant 53% des salariés et anciens salariés éligibles, ont souscrit à cette augmentation de capital pour un montant de 449,3 millions d'euros. Les résultats de 2025 sont proches de 2024, année record, et significativement en hausse par rapport aux années précédentes, aussi bien en termes de participation que de montants souscrits.

« L'actionnariat salarié représente le meilleur moyen d'associer les salariés à la performance économique de l'entreprise, de renforcer leur sentiment d'appartenance et d'aligner leurs intérêts avec ceux des actionnaires de la Compagnie. Nos collaborateurs ont répondu cette année encore massivement à cette augmentation de capital qui leur était réservée avec près de 450 millions d'euros investis dans l'entreprise, montant proche du record de 480 millions d'euros de l'an dernier, et supérieurs de l'ordre de 100 millions aux chiffres de 2021, 2022 et 2023. Cela correspond à 10 000 souscripteurs supplémentaires depuis 2024, année où chaque salarié a reçu 100 actions pour célébrer le centenaire de la Compagnie. C'est la preuve que nos collaborateurs ont une confiance forte et durable dans leur entreprise et sa stratégie. Ce fort dynamisme a permis à TotalEnergies de confirmer cette année encore sa position de n°1 de l'actionnariat salarié en Europe en termes de montant détenu et a été récompensée par le Grand Prix de la Fédération française de l'Actionnariat Salarié. », a déclaré **Patrick Pouyanné, Président-directeur général de TotalEnergies**.

En conséquence, 11 149 053 actions nouvelles sont émises le 10 juin 2025. Elles portent jouissance immédiate et sont entièrement assimilées aux actions TotalEnergies déjà admises aux négociations sur Euronext.

A l'issue de cette émission, la participation des salariés au capital de TotalEnergies SE, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, est estimée à 8,8% du capital de la Société au 10 juin 2025.

***

À propos de TotalEnergies
TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

Contacts TotalEnergies
Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 I presse@totalenergies.com I @TotalEnergiesPR
Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 I ir@totalenergies.com

@TotalEnergies TotalEnergies TotalEnergies TotalEnergies

Avertissement
Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").